

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4551 - Jeudi 25 Janvier 2024 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS 2024

La Cour suprême valide l'élection d'Azali Assoumani



CRISE POST-ÉLECTORALE

**Des notables empêchés
de se réunir à Moroni s'insurgent**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

13 Radjab 1445

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Janvier 2024**

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 44mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



COOPÉRATION RÉGIONALE

Projet RECOS : Un projet, des échanges et des financements

Le projet Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien (RECOS) de la COI, financé par l'AFD et le FFME consiste à renforcer la coopération scientifique régionale, de faciliter les échanges de bonnes pratiques de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) entre les pays membres et de soutenir les initiatives de restauration et d'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers. Lors du deuxième Comité de pilotage qui a eu lieu le 23 janvier dernier, les représentants des pays membres ont validé les grands axes d'intervention pour l'année 2024.



La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé le deuxième Comité de pilotage (COPI) du projet RECOS « Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien ». Ce dernier a pour objectif principal de renforcer la résilience des populations littorales et des écosystèmes face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes. Selon le secrétaire général de l'organisation sous-régionale, le Pr. Vêlayoudom Marimoutou, « les projets régionaux

comme RECOS, financé par l'AFD et le FFEM, sont de nature à assurer des impacts directs et durables sur nos populations parce qu'ils facilitent les échanges d'expériences de bonnes pratiques ; créent, stimulent et consolident des réseaux de scientifiques et d'acteurs de terrain ; renforcent, amplifient ou accélèrent des projets locaux de résilience et de gestion intégrée ; ou encore développent des synergies avec d'autres initiatives ».

Au cours de ce 2ème comité de pilotage, les organisateurs ont mis

l'accent sur les activités majeures de l'année 2023 notamment sur le programme d'échanges d'expériences, le lancement d'appel à projets ou encore la signature de conventions de financement pour deux projets pilotes à Madagascar. En activités, 11 acteurs des quatre sur les cinq pays membres de la COI ont effectué des visites de terrain dans la région pilote et pu échanger autour de la gestion de l'érosion côtière par les systèmes d'information géographique, la restauration des zones côtières et humides ainsi que la mise

en place de réserves temporaires de poulpes. « 127 dossiers de demande de financement d'initiatives nationales ou régionales ont été reçus à la suite de l'appel à projets témoignant de l'enthousiasme suscité par ce dispositif d'appui et de la variété des initiatives en faveur de la GIZC », lit-on dans un communiqué de presse de la COI.

L'année 2024 se doit alors d'amplifier les actions entreprises en 2023. Au cours de ce Copil, il y a eu la validation du plan de travail qui prévoit le renforcement du suivi et

de la gestion des écosystèmes côtiers et d'échanges d'expériences par la mise en œuvre et partage d'approches GIZC dans la région OIO, le renforcement de la coopération scientifique régionale sur la restauration des écosystèmes côtiers, production de connaissance et suivi scientifique des projets de terrain. « Le projet RECOS consacre le partenariat entre l'AFD, le FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial) et la COI autour de la même considération de la portée à la préservation et la restauration des écosystèmes côtiers, en apportant des solutions concrètes pour faire face à l'un de ses principaux axes de vulnérabilité des îles de l'océan Indien », a rappelé M. Mathieu Thenaisie, Directeur adjoint de l'AFD. Ce dernier a précisé que « RECOS, programme opérationnel devant faire émerger des solutions concrètes (notamment par la méthodologie GIZC "gestion intégrée des zones côtières"), doit aussi pouvoir être appréhendé et utilisé par chacun des pays membres comme un outil utile pour porter la voix des États-membres dans les instances de discussion et de décision internationale. »

A.O

LIGUE DE NGAZIDJA DE FOOTBALL

Connaitre les règles pour une bonne pratique du jeu

Quatre jours pour assimiler les règlements généraux. Le football au-delà de la pratique est avant tout une question de réglementation. Et ne pas connaître les règles liées à la bonne pratique du jeu est un facteur de risque très élevé des troubles dont nous sommes témoins malheureusement presque tous les week-ends dans nos différents stades. C'est pourquoi, la ligue de Ngazidja a pris l'initiative de réunir ses clubs pour un séminaire du 24 au 27 janvier au stade Maluzini.

C'est dans la salle de presse du stade omnisports de Maluzini que l'atelier de quatre jours réunissant des représentants de clubs et de districts de la ligue de Ngazidja va élire domicile. Les clubs de Ngazidja auront la possibilité durant ces quatre jours de prendre connaissance de toutes les subtilités des Règlements Généraux (RG) qui fixent les règles à suivre en matière de sanctions et disciplines. C'est pourquoi le président de la ligue dans sa prise de parole a exhorté les participants de saisir cette occasion unique pour maximiser leurs connaissances sur les Règlements Généraux.

Le président a insisté sur cet aspect dans la mesure où « cette for-

mation est une demande de nos clubs pour les aider à dissiper les malentendus liés à l'interprétation des textes dans les différentes commissions juridictionnelles et de discipline ». C'est pourquoi pour mener à bien la formation, la ligue a choisi de convier le président de la Commission Nationale de Recours (CNR) Aliyachourthui Ahmed pour présider les travaux, assisté par Msahazi Soilihi le chargé de compétitions de la Fédération de Football des Comores.

Ce dernier n'a pas manqué l'occasion de rappeler les incompréhensions que l'on retrouve ici et là sur l'interprétation des textes. « Nous avons constaté que la plupart des revendications de nos clubs sont mal formulées du fait de l'incompréhension

des textes par un certain nombre de dirigeants de clubs et n'en parlons pas des soutiens », a-t-il avancé. Et d'ajouter : « C'est pourquoi cet atelier va servir à éveiller les dirigeants de clubs sur les Règlements Généraux (2022) en vigueur ».

Avant de finir son propos, le président de la ligue a pris un temps pour remercier le chargé de compétitions de la ligue ainsi que les dirigeants de clubs pour avoir mené à bien et sans incident majeur la phase aller du championnat. « Cette performance est pour vous et on espère que vous mettrez tout en œuvre pour que la phase retour soit plus exemplaire que ne l'a été la phase aller », a conclu Kaissane Hassani.

Imtiya



Communiqué de l'ambassadeur du Royaume-Uni aux Comores David Ashley

L'Ambassade de Grande Bretagne suit de près la situation aux Comores à la suite des élections présidentielles et des élections des gouverneurs qui ont eu lieu le 14 janvier et des violences qui en ont suivi à Moroni.

Nous félicitons le retour au calme et invitons toutes les parties concernées à faire preuve de retenue pour le maintenir. Comme dans tous les pays démocratiques, il est

important que le droit de manifester soit respecté et exercé de manière responsable et pacifique.

Nous prenons note des préoccupations exprimées concernant la conduite des élections et les résultats provisoires, y compris les allégations de fraude et la grande disparité des taux de participation entre les élections présidentielles et les élections des gou-

verneurs.

Nous demandons instamment aux institutions compétentes de répondre à ces préoccupations de manière opportune, responsable et transparente, afin que les résultats définitifs des élections suscitent de la pleine confiance du peuple comorien.

ELECTIONS 2024

La Cour suprême valide l'élection d'Azali Assoumani

Le président sortant a été réélu avec 57% selon les résultats définitifs de la Cour suprême, proclamés hier mercredi.

La Cour suprême a confirmé mercredi après-midi la réélection d'Azali Assoumani. Selon les résultats définitifs de la haute juridiction, le président sortant a obtenu 57.2% des voix. Son principal challenger, le médecin Salim Issa Abdillah, soutenu par le parti Juwa de l'ancien pré-

sident Sambi, est crédité de 11.5%, tandis que l'ancien ministre de l'intérieur d'Azali, Mohamed Daoudou, arrive en troisième position avec 10.6%. Quant au taux de participation il est passé de 16% annoncé par la Ceni à 56% selon la Cour.

Ce sont 333 940 électeurs qui ont été appelés à voter dimanche 14 janvier. Les élections ont été entachées de plusieurs irrégularités dont des bourrages d'urnes dénoncées par l'opposition. Au lendemain de

la proclamation des résultats provisoires par la Commission électorale le 16 janvier, des heurts ont éclaté à Moroni. Un mouvement spontané pour contester les résultats. Un jeune manifestant de 21 ans est tué d'une balle dans la tête par le garde du corps du ministre des Télécommunications. Il aurait pénétré au domicile de ce dernier avec d'autres manifestants. Les forces de l'ordre ont procédé à des rafles inédites vendredi 19 janvier, allant jusqu'à forcer des portes de

pour arrêter des gens dans leurs maisons notamment au quartier Mbouzini au centre de Moroni où un journaliste a pu constater les faits.

Dans une conférence de presse tenue quelques heures avant la proclamation des résultats par la Cour suprême, les 5 candidats de l'opposition ont assuré qu'ils ne reconnaîtraient pas l'élection d'Azali Assoumani s'il venait à être déclaré réélu. « Ça n'engage qu'eux-mêmes », réagit le ministre de l'intérieur

chargé des élections, interrogé à ce sujet dans la foulée de la décision de la Cour suprême. Pour les élections des gouverneurs des îles, tous les trois candidats de la Mouvance présidentielle sont déclarés élus dès le 1er tour. Azali Assoumani entame donc un troisième mandat depuis 2016 qu'il est au pouvoir. Selon certaines indiscretions, il devrait s'adresser à la Nation ce jeudi.

Andjouza Abouheir

CRISE POST-ÉLECTORALE

Des notables empêchés de se réunir à Moroni s'insurgent

Empêchés de se réunir dans un lieu privé de la capitale, une centaine de notables de Ngazidja appelle à la mobilisation et promet d'aller jusqu'au bout pour obtenir la vérité des urnes du double scrutin du 14 janvier dernier. Ces dignitaires coutumiers interpellent le chef de l'Etat et l'armée sur la gravité de la crise post-électorale actuelle.

Après avoir été empêchés de se réunir au foyer Awlad El Comor, hier mercredi 24 janvier, de nombreux notables venant de différentes régions de Ngazidja ont tenté d'exprimer leur inquiétude sur la tournure que prend la crise post-électorale à quelques heures de la proclamation par la cour suprême des résultats définitifs des élections du président de l'Union et des gouverneurs du 14 janvier dernier. Le notable originaire de Oichili Abdou Cheha a expliqué que le but de la réunion était d'évaluer la situation actuelle et proposer des solutions d'apaisement, mais malheureusement la gendar-

merie a été dépêchée pour l'interdire.

Une situation qu'il qualifie de déplorable. « Les heurts de ces derniers jours, ce ne sont pas des délinquants mais des jeunes, dont beaucoup d'entre eux sont diplômés mais n'ont aucune perspective d'avenir dans ce pays qui est le leur. Nous, leurs parents voulons lancer notre cri d'alarme. On voulait mettre en place une commission de médiation entre le régime et l'opposition afin de trouver une solution. Nous aussi en tant qu'électeurs, avons notre mot à dire. Et nous serons prêts au sacrifice comme l'ont été nos ancêtres patriotes », a-t-il martelé devant les médias à la sortie de la salle où devait se tenir la rencontre et d'ajouter « vous avez le pouvoir de choisir entre la paix ou la discorde ».

Mbae Charif, un autre notable, revient à la charge. Selon lui, il s'attendait à cette interdiction car le pays n'est plus en démocratie. Il appelle à la mobilisation des comoriens. « Hier, c'était nos enfants et aujourd'hui c'est nous leurs parents qui disons non. La peur doit changer



de camp. On sait que les résultats sont faux et nous espérons que la cour suprême ne va pas faire pire, sinon ils en assumeront les conséquences. Ce matin on nous a humiliés et déshonorés. Nous nous sacrifierons pour ce pays au nom de ses valeureux martyrs », tacle-t-il. « C'est à nous de poursuivre le combat, jusqu'à l'investiture prévue en mai prochain. Le patriotisme ne s'a-

chète pas. Nous sommes derrière nos enfants », prévient-il.

« J'adresse un message à l'armée et au chef de l'Etat-major. Nous sommes vos parents, vous avez des familles. Votre rôle est d'assurer la sécurité de cette nation, de maintenir la paix et la stabilité. Prenez exemple de ce qui se passe ailleurs. Il y a 3 mois, vous avez tué le jeune Fahad et voilà que Mouslim aussi est parti

en martyr. Et jusqu'à quand ? », s'interroge-t-il. Le notable se défend de toute appartenance partisane, « nous n'avons aucune casquette politique, nous demandons la libération immédiate de nos enfants et nos frères, si Azali veut la paix dans ce pays ». Ils préconisent même un gouvernement de transition.

Andjouza Abouheir

ÉDUCATION :

Des échanges pour rebâtir le système éducatif après une période de crise

Les responsables du système éducatif se sont rencontrés le 22 janvier dernier, au ministère de l'éducation nationale dans le but de cogiter sur une fourniture ininterrompue d'apprentissage pour les enfants après des périodes de grève et des conflits politiques.

L'éducation nationale est en phase de situation d'urgence. C'est pour cette raison que les autorités éducatives dont le ministre de l'éducation Takiddine Youssouf et son cabinet, les responsables de l'Office national des examens (Onec) et les services de pédagogie se sont réunis dans les locaux du ministère afin d'identifier les

paramètres à suivre pour favoriser une fourniture ininterrompue d'enseignement pour les enfants. Cette réflexion est propulsée par les crises qui ont récemment impacté l'éducation. « En période de conflit, les éco-



les privées ou publiques sont souvent détruites ou deviennent par ailleurs des lieux peu sûrs. Les élèves sont forcés de quitter l'école, ce qui les rend plus vulnérables à la violence. Et tout le monde est cons-

cient des manifestations violentes qui ont sévi dans la capitale ces derniers jours. Même dans les écoles en dehors de la capitale ont été dans l'obligation d'arrêter les cours temporairement », a déclaré le ministre. Et de poursuivre : « Il est temps de trouver une issue permettant aux élèves de poursuivre l'éducation sans intermittence. N'oublions pas aussi qu'avant cette crise post-électorale, il y a eu la grève des enseignants ».

Le service de communication du ministère a informé que la rencontre a mis l'accent sur les préparatifs des examens nationaux et le bilan du déroulement du premier semestre à l'université des Comores. Sur ce

point, rappelons que le ministre de l'éducation a sollicité une modification du calendrier scolaire en vue de permettre aux élèves du secteur public de bénéficier des cours de rattrapage après avoir passé presque un mois chez eux.

Concernant l'université, le premier administrateur Ibouoi Ali Tabibou avait réclamé la régularisation des étudiants auprès des services financiers pour le paiement des frais d'inscription universitaires qui impacte le système d'organisation en matériel pédagogique. Ces questions ont été soulevées lors de cette rencontre mais des réflexions sont en cours.

Kamal Gamal

CAN 2023

Amir Abdou, l'homme des premiers

Comme toutes les grandes compétitions, la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) n'échappe pas à son lot de surprises et des éliminations prématurées. Comme en 2021 au Cameroun, le Ghana et l'Algérie doivent plier bagages plutôt que prévu, éliminés tous les deux dès la phase de groupe.

Chose promise chose due ! Serions-nous tentés de dire après la qualification retentissante des Mourabitounes de la Mauritanie au dépend des Fennecs algériens. Après le match et la défaite de ses poulains contre l'Angola, Amir Abdou coach de la Mauritanie avait promis de faire vivre voire éliminer l'Algérie. « On ira les éliminer » et il a tenu promesse. « Les joueurs ont écrit l'histoire comme les gars du CHAN. Ils étaient déterminés et disciplinés. C'est extraordinaire ce qu'on vit. Je leur ai dit de ne rien lâcher, on a pris exemple sur beaucoup d'équipes de cette CAN », a tenu à expliquer en conférence de presse le coach de la Mauritanie. En parlant d'histoire, le sélectionneur des Mourabitounes faisait référence au fait qu'en trois participations en Coupe d'Afrique des Nations, c'est la première fois que la Mauritanie inscrit son nom au palmarès des



équipes ayant obtenu au minimum une victoire lors d'une Coupe d'Afrique des Nations.

Pour déjouer les pronostics des bookmakers, il s'est appuyé sur les faiblesses psychologiques de leurs adversaires. « On savait que l'Algérie avait une fragilité psychologique et une pression médiatique alors on a joué aussi dessus », a répondu à la presse l'ancien sélectionneur des Cœlacanthes. Avec cette victoire sur l'Algérie et cette qualification pour le huitième de finale Amir Abdou entre un peu plus dans l'histoire du football africain comme l'homme des premières fois.

Il fût le premier sélectionneur à avoir qualifié les Comores en Coupe d'Afrique des Nations et le premier à atteindre les huitièmes dès leur première participation.

Avec la Mauritanie, l'enfant de Moroni et ancien joueur de Rapide Club réédite l'exploit. Pour sa troisième participation en Coupe d'Afrique, la Mauritanie a goûté à une première victoire qui la propulse en huitième comptant parmi les quatre meilleurs troisièmes du tournoi. Après cet exploit la Mauritanie doit redescendre sur terre et préparer son huitième de finale contre l'un des meilleurs outsiders, les Requirins

Bleus du Cap-Vert qui ont le malin plaisir à finir premier de leur groupe devant l'Egypte sept fois champion d'Afrique et le Ghana quatre fois champion continental. Si les Cœlacanthes n'ont pas eu la chance d'être à ce rendez-vous du football africain mais, le pays est bien représenté par un de ses glorieux ambassadeurs. Le 29 janvier prochain, c'est une partie des Comores qui va tenter de qualifier la Mauritanie pour son premier quart de final de l'histoire.

Imtiyaz

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (STATCAP-KM)

Demande de Cotations N° : 24-001/STATCAP-KM/DCO

L'Union de Comores à travers le **Ministère des Finances, du Budget et du secteur Bancaire**, a reçu un financement auprès de la Banque Mondiale pour financer le « **Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SATAT CAP)** ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant « **Acquisition des équipements informatiques destinés à l'Unité de Gestion du Projet STATCAP-KM et la Direction Générale de l'INSEED** ».

2. Le Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SATAT CAP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser le marché cité cidessus. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'UGP STATCAP-KM ou prendre connaissance du document de Demande de Cotation Ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessous à partir du Jeudi 25 janvier 2024, de 09 h 00 à 16h00. statcap-km@inseed-comores.org Copie : coord-statcap@inseed-comores.org Copie : rpm-statcap@inseed-comores.org

4. Les offres doivent être déposées sous plis fermés au plus tard **mercredi 31 Janvier 2024 à 14h 00 min** à l'adresse suivante : Avenue de l'Ambassade de France-Bâtiment de la Direction Générale de l'INSEED avec la mention :

Monsieur le Coordonnateur du Projet STATCAP-KM
« 24/001/Eq-Inf/STATCAP-KM /DCO »

Acquisition des équipements informatiques destinés à l'Unité de Gestion du Projet STATCAP-KM et la Direction Générale de l'INSEED